

érasme

mag

Octobre 2014

n° 44



Une rentrée dynamique

P. 3

Brèves

Ça s'est passé ce semestre !

P. 8

Prévention

les RPS

P. 13

Dossier

CPOM

P. 16

Côté Soins

Un nouveau CMP

P. 18

Côté Qualité

Résultats IPAQSS



P. 3
Brèves

- Dans la presse
- Les nouveaux arrivants
- La visite de la CDSP
- Certification V2010 : décision finale de la HAS
- Les travaux du 1^{er} semestre
- Les RDV culturels

P. 8
Evènement

Semaine d'information sur la santé mentale p.8

P. 10
Prévention

La prévention des Risques Psycho-Sociaux à Erasme : c'est parti ! p. 10

P. 13
Dossier

Neuf objectifs pour le CPOM 2014-2018 à Erasme p. 13

P. 16
Côté Soins

Zoom sur Bagneux Un nouveau CMP au Pôle 7 p. 16

P. 18
Côté Qualité

RESULTATS IPAQSS-PSY 2014 : des indicateurs HAS obligatoires et soumis à diffusion publique p. 18

P. 20
Programme

Agenda p.20

En couverture de gauche à droite sur la photo : Briancon Gaëlle, assistante sociale; Mathieu Anes Brigitte, psychologue; Peric Christine, orthophoniste; Tuvache Agnes, psychologue; Dr Garez Valérie médecin responsable; Soares Sylvie, secrétaire; Morisset François, psychomotricien; Darnault Patricia, psychomotricienne; Lanson Patricia, assistante sociale; Dr Poget Marc; Scouarnec Yoli, psychologue; Doret Anne-Marie, assistante de Pôle.

edito

Après la trêve estivale maintenant un peu lointaine, je tiens tout d'abord à vous souhaiter une excellente rentrée 2014.

Le début de l'année a été dense, avec notamment la négociation du Contrat Pluri annuel d'Objectifs et de Moyens et particulièrement l'élaboration de la contribution de notre établissement à la réorganisation de l'offre de psychiatrie adulte des Hauts de Seine.

Un travail important a également été réalisé pendant le premier semestre, avec les représentants du personnel et ceux de la communauté médicale autour du dispositif de prévention des Risques Psychosociaux. Maintenant la parole vous est donnée sur ce sujet, par le biais d'un questionnaire que vous recevrez prochainement. Votre participation sera le gage d'un état des lieux fidèle à la réalité et donc utile pour la mise en place d'actions d'amélioration.

Nous avons eu le plaisir de confirmer l'ouverture le 3 septembre, dans les délais prévus, du nouveau CMP pour enfants et adolescents à Bagneux, une offre de soins diversifiée et de qualité.

Cette édition témoigne également de la richesse de nos activités culturelles et de notre implication dans la cité, en lien avec nos partenaires.

Ce début d'année a aussi été marqué par la troisième campagne de recueil d'indicateurs pour l'amélioration de la qualité et la sécurité des soins. Les résultats, dont la communication auprès des usagers est obligatoire, nous permettent de constater les progrès réalisés grâce au déploiement du Dossier Patient Informatisé, et les efforts restant à fournir avec comme objectif une meilleure traçabilité de la prise en charge des patients.

Cette actualité est la preuve du dynamisme de notre établissement, de l'importance du travail de tous, en équipe, afin de répondre au mieux à nos missions, au service des patients.

Nathalie Sanchez, Directrice EPS Erasme

Directeur de publication
Nathalie Sanchez

Rédaction en chef
Anne-Charlotte Ambrozy

Comité de lecture
Aline Court
Anne-Marie Doret
Evelyne Dubois
Olivier Embs
Isabelle Patouillot
Jean-François Popielski
Nathalie Sanchez
Marc Sidorok
Elisabeth Tremège

Ont participé à ce numéro
Claire Aumon
Julien Begon
Pascale Bonnet
Fabienne Briand
François Compère
Anne-Marie Doret
Evelyne Dubois
Pauline Dubois
Olivier Embs
Dr Valérie Garez
Olivier Le Brun
Dr Agnès Metton
Aglæ Niy
Jean-François Popielski
Marc Pruski
Nathalie Sanchez
Carole Veinberg

Photos
Anne-Charlotte Ambrozy
Claire Aumon

Conception réalisation
REDCOM / 01 42 70 62 53
Impression
NPC IMPRIMERIE
EPS Erasme
143 avenue
Armand Guillebaud
92160 Antony
Tél. : 01 46 74 33 99
E-mail :
direction@eps-erasme.fr

Dans la presse

Le magazine « Le Point » a évalué cette année les établissements spécialisés en santé mentale au travers de deux pathologies : la schizophrénie et la dépression. C'est la première fois qu'un magazine dédié au grand public s'intéresse à la psychiatrie dans le cadre de ce type de palmarès.

Environ 400 établissements publics et participant au service public hospitalier spécialisés en santé mentale ont été évalués. À partir d'un questionnaire adressé aux établissements et des données du RIM-P (qui regroupent les dossiers anonymisés des patients pris en charge en 2012) un classement a été établi.

L'EPS Erasme a participé à cette enquête en répondant à un questionnaire portant sur l'activité hospitalière, la qualité des soins, les urgences. Des commentaires ont été joints pour accompagner les réponses afin d'interroger les critères utilisés en vue de refléter au mieux la réalité de la prise en charge en psychiatrie, à l'instar des établissements de MCO (Médecine Chirurgie Obstétrique).

Erasme apparaît parmi les 50 meilleurs établissements spécialisés en santé mentale pour la prise en charge de la dépression (22^e) et de la schizophrénie (12^e) chez les adultes. ■



Bienvenue à...

Carole Veinberg, cadre de santé à l'UIA



De formation infirmière, Mme Carole Veinberg a débuté sa carrière de cadre sur Bordeaux. Il y a 8 ans, elle est arrivée en région parisienne et a occupé la fonction de cadre de santé dans des établissements psychiatriques publics et privés. Elle a choisi d'intégrer l'hôpital Erasme, reconnu pour le respect du patient et sa politique culturelle sur un poste de cadre de santé. Elle a été attirée par le service intersectoriel de l'UIA (Unité Intersectorielle d'Admissions) traitant les situations urgences et le travail mené en lien avec les autres secteurs. L'architecture de l'établissement créant une proximité entre soignants et administratifs rend notre hôpital très accueillant selon elle. Elle souligne la collaboration réelle entre les soignants et la Direction, acteurs de soins ainsi que l'entraide entre les cadres et cadres supérieurs de santé. Elle est parmi nous depuis le 1^{er} mai 2014.

Pauline Dubois (Responsable des services économiques et logistiques, RAH)



Fort de d'une expérience de dix années dans le secteur de la restauration collective dont cinq années passées en tant que Directrice Adjointe d'une cuisine centrale en collectivité territoriale, Pauline Dubois a saisi l'opportunité de rejoindre Erasme en tant que Responsable des services économiques et logistiques. À la tête d'une équipe d'une vingtaine de personnes, elle est responsable de la Restauration, des magasins généraux, de l'économat et des chauffeurs.

Olivier Le Brun (Adjoint à la Directrice des Ressources Humaines)



Lauréat d'un concours externe au CNRS, Olivier Le Brun a occupé trois fonctions principales en tant qu'assistant des ressources humaines puis responsable du pôle gestion administrative et adjoint du responsable des Ressources humaines de la délégation Paris Michel-Ange du CNRS. Après quinze années passées dans la fonction publique d'État, il a souhaité découvrir la fonction publique hospitalière et a choisi de rejoindre Erasme en tant qu'Adjoint de la Directrice des Ressources Humaines. Ses principales missions seront de développer des outils de pilotage, de décliner les axes stratégiques du plan de formation, d'assurer l'ensemble des missions confiées à la Direction des Ressources Humaines en collaboration avec la Directrice des Ressources Humaines. ■

Certification V2010 : décision finale de la HAS

Suite à l'envoi, au cours du second semestre 2013, du rapport de suivi V2010 et de nouvelles observations, portant sur les recommandations décidées par la HAS à l'issue de la visite de certification, le collège de certification a rendu, en avril 2014, sa décision définitive clôturant ainsi la procédure V2010.

La recommandation portant sur le critère 1f « Politique et organisation des EPP » est levée. Pour les autres recommandations, portant respectivement sur :

- la gestion des événements indésirables,
- la gestion du dossier patient,
- la prise en charge somatique des patients,
- le management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse et des médicaments et la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse, le plan d'action proposé a été accepté et nous engage, dès à présent, dans le cadre de notre préparation à la certification V2014. ■

Rapport de la visite de la CDSP

La Commission Départementale des Soins Psychiatriques (CDSP) des Hauts-de-Seine s'est tenue à l'EPS Erasme le jeudi 10 avril 2014.

Six membres de la CDSP étaient présents :

- Docteur GASTON-CARRERE, Président de la CDSP,
- Docteur SCARAMOZZINO du CMP de Neuilly-sur-Seine,
- Madame COMPARIN de l'UNAFAM,
- Monsieur Irénée SKOTAREK de la FNAPSY,
- Madame Anne LATAILLADE, magistrat au Tribunal de Grande Instance de Nanterre,
- Monsieur Julien LEGRAND de la Direction territoriale des Hauts-de-Seine de l'ARS de l'Île-de-France et secrétaire de la CDSP.

La commission a vérifié les livres de la loi 69, 70, 71 et 72 pour les patients en Soins Psychiatriques à la Demande d'un Tiers (SPDT), en Soins Psychiatriques à la Demande d'un Tiers en urgence (SPDTU) et en Soins Psychiatriques pour Péril Imminent (SPPI), et les livres de la loi 21 et 22 pour les patients en Soins Psychiatriques à la Demande d'un Représentant de l'Etat (SPDRE).

La commission a également étudié les 42 dossiers des patients en soins sous contrainte depuis plus d'un an des trois secteurs d'hospitalisation adulte et 18 dossiers de plus d'un an.

Quatre patients ont souhaité rencontrer les membres de la commission qui se sont déplacés à l'UIA pour rencontrer 3 patients et à l'UIR pour rencontrer une patiente.

Une chambre d'isolement de l'UIA a été visitée.

Les membres de la CDSP sont partis à 12H45. Aucune observation n'a été formulée. ■

		NOMBRE DE DOSSIERS ETUDIÉS PAR SECTEUR			
		9	20	21	TOTAL
Dossier de plus d'un an	SDREIP (irresponsabilité pénale)	1		1	2
	SDREM			3	3
	SDREP	1	4	4	9
	SDTU	2	3	8	13
	SPDT	2	5	1	8
	SPI	3	1	3	7
	Total	9	13	20	42
SPPI de mois d'un an	3	6	9	18	
TOTAL		12	19	29	60

Travaux à Erasme

Direction des soins : Mise en conformité incendie et accessibilité du bureau de la direction des soins avec création d'une sortie de secours. Rénovation de la salle de réunion et du secrétariat.



Bagneux : Achat et aménagement d'un nouveau CMP



Suresnes : Création et Aménagement d'une véranda pour l'Atelier Peinture



UIR : Mise en conformité incendie et accessibilité d'une unité/rénovation des plafonds des chambres et salles de bain/création d'un bureau infirmier commun à l'APEA et à l'APASS/Remplacement des châssis des fenêtres/Remplacement des luminaires/de la robinetterie et de l'office



Un premier semestre riche en **événements** **culturels**

Le printemps des poètes – 20 mars 2014

À l'occasion de cet événement, des échanges et rencontres avec les poètes locaux ont été organisés à Erasme. Une association de bénévoles de poésie de Bourg La Reine est venue à la rencontre des patients. Un atelier philo animé par Thomas Lepoutre a été consacré à l'Art et à sa représentation.

Annick Dherbecourt, infirmière à Prosper Legouté, a organisé comme chaque année un RDV à la médiathèque d'Antony sur le thème des lectures poétiques.

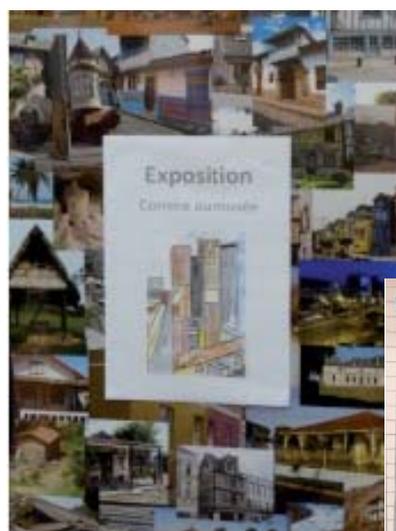
*« Un jour tu verras, tu pourras t'asseoir sur un banc,
et regarder le soleil rougeoyant aller se coucher
Ta liberté retrouvée, tes malheurs oubliés,
Le bonheur sera à portée de ton cœur, ne le laisse surtout pas passer »*

Poème créé par un patient lors du Printemps des Poètes à Erasme



L'exposition comme au Musée – du 06 au 13 mai 2014

Pour la 5^e année consécutive l'exposition « Comme au Musée » s'est tenue à Erasme en mai sur le thème de « la Ville » avec comme invité d'honneur Yvon Mutrel, artiste peintre. Cette année encore, nos artistes nous ont émerveillés, et ont révélé à nouveau leurs talents. Pendant une dizaine de jours, l'exposition a été ouverte au public et a reçu de nombreux visiteurs.



Côté concerts

Concerts Tournesol :

Comme chaque année, l'association Tournesol a proposé aux patients des rencontres artistiques, temps de plaisir et d'échanges au cœur de l'hôpital. Plusieurs concerts ont eu lieu :

20 mai : Atelier chants au CATTP de Suresnes avec Maria Sikström et Michel Glasko, accordéoniste

27 mai : Concert de musique brésilienne à Chatenay avec Luiz de Aquino à la guitare et au chant et Bobby Rangell à la flûte et au saxophone alto

17 juin : Histoire à danser debout à Jean Wier. De courts modules de danse chorégraphiés présentés à la manière de contes. Une rencontre au-delà des mots...

5 août : concerts itinérants de musique afro-blues en Psy G 9 et en Psy G 21 : rencontre originale entre des musiques afro-caribéennes et le blues profond du Mississippi avec Tao Ravao et Thomas Laurent.

Ce fut un moment d'échange et de rencontre avec les patients qui ont découvert des instruments et un univers proche du blues.

Autres concerts :

Les patients ont aussi pu assister au Concert Le lys de Madrigaux, association de bénévoles autour de la Musique baroque **fin mars**.

En avril, le Black Quintet, groupe de Jazz composé du Dr François Bahon (ex-Psychiatre de l'EPS Erasme) a proposé un apéro-jazz aux patients et aux soignants.

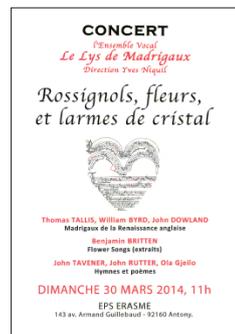


Luiz de Aquino (guitare et chant) et Bobby Rangell (flute et saxophone alto)



Céline Angibaudo (interprète) et Flora Sans (chorégraphe et interprète)

Tao Ravao (polyinstrumentiste malgache) et Thomas Laurent (harmoniciste)



Fête de la musique



Cette année, la fête de la musique a été exceptionnelle. L'ouverture de cette journée a été faite par les patients de l'Atelier chorale, ceux de l'atelier Théâtre et les patients de l'HDJ du Pôle 20 qui ont uni leurs talents pour nous offrir un spectacle théâtral musical. Encadrés par Pascale Bonnet, comédienne, Aglaé Niay, psychomotricienne, Frédéric Lerat, cadre de santé, Catherine Robin, éducatrice et Monia Oger, ergothérapeute, ils ont collaboré pour mettre au point un événement unique autour d'un récit musical. Les comédiens de l'Atelier théâtre ont joué des scènes entrecoupées par les chants de l'atelier chorale. La fête s'est poursuivie autour d'un buffet ouvert à tous. Après le déjeuner, une animation DJ a été proposée. Patients et soignants se sont retrouvés sur la piste de danse.

Témoignages

Aglaé Niay, psychomotricienne UIR

« Cette manifestation a permis aux patients de s'approprier le projet. Les soignants et les patients ont collaboré autour de différentes activités : le chant, le théâtre, la peinture, l'esthétique et la couture »

JCFL, patient UIR

« En quelques mots : bien joué, majestueux, coloré, musical, dansant, voyage, bref... dépayçant »

Côté cirque

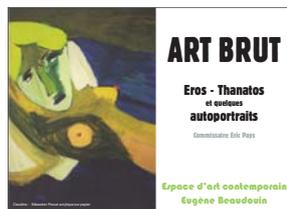
En mars, l'association Tournesol a proposé un spectacle de cirque avec un artiste à l'énergie débordante, jongleur, manipulateur, magicien, dompteur, adepte du hula-hoop...



Sylvain Julien, circassien
(Crédits photos Francesco Acerbis / Tournesol, Artistes à l'Hôpital)



Côté expos



L'exposition d'œuvres de patients de l'Atelier Jean-Wier s'est tenue à l'espace d'art contemporain Eugène Beaudouin à Antony du 1^{er} février au 30 mars.

L'exposition des œuvres des patients-artistes d'Erasmus a eu lieu à la Médiathèque d'Antony du 28 janvier au 15 février sur le thème du temps.



L'exposition en hommage à Mme Peyrussie, artiste-patiente défunte a été inaugurée lors du Printemps des Poètes et s'est prolongée en avril et mai à la cafétéria de l'EPS Erasme. Marie-Claude Peyrussie était une artiste à part entière. De nombreux témoignages lui ont été rendus.

Côté Théâtre

La représentation théâtrale de l'atelier Théâtre de Jean-Wier a eu lieu fin juin autour du 3^e acte de la **Mouette de Tchekhov**.

« Inspiré par la pièce d'Anton Tchekhov, l'atelier a choisi, mis en scène et interprété ce scénario : huis clos familial à la campagne : explosif ! Les uns rentrent en ville, les autres restent comme abandonnés face à l'infinie beauté de la nature. »

Cet atelier hebdomadaire animé par Pascale Bonnet, comédienne et deux infirmiers Caroline Vanhaelewyn et Patrice Priso apporte aux patients des moments de partage, d'entraide et de riches rencontres.

Témoignages extraits du livre d'or

« Chère inconnue
Mon inconnue qui peint
Mon peintre qui s'exprime
Exprime ta joie
De ta folie aussi
De tes peines encore
Dor de tout ton être
Etre au naturel
Merci Marie-Claude
Pour ta gentillesse
Et ton exubérance »
NKT

« Toi tu es la meilleure hirondelle
Celle qui avait beaucoup d'imagination
Quand il y avait du soleil
Lorsque le soleil était là on voyait
Une belle Marie-Claude »
Emilie

Côté cinéma

Cinérasme

Cette activité de formation encadrée par Mme Trémège propose aux soignants des projections de films à l'heure du déjeuner suivies d'un débat animé par un psychiatre de l'établissement. Cette formation sur la souffrance psychique et le rôle des soignants s'appuyant sur le 7^e art séduit son public depuis maintenant plus de huit années.

Trois films ont été proposés au premier semestre :

- En février « L'affaire Courjeault », traitant du déni de grossesse, suivi d'un débat animé par le Dr Pascal, Psychiatre Pôle 9
- En mars « Camille Claudel 1915 », film sur la vie en institution de Camille Claudel, suivi d'un débat animé par le Dr Hull, Psychiatre Pôle 20
- En mai « Guillaume et les garçons à table », traitant de la transsexualité, suivi d'un débat animé par le Dr Cordier, Psychiatre, chef du Pôle 9



Semaines d'information sur la santé mentale

Les 25^{es} Semaines d'information en santé mentale ont eu lieu du 18 au 23 mars 2014 sur le thème « Information et santé mentale ».

Au cours de ces Semaines, de nombreuses actions ont été élaborées en lien et partenariat avec les membres de la CRUPEQ (Commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge), les conseils locaux des villes de Sceaux et Suresnes ainsi que de la commission culture de l'établissement.

A SCEAUX

De nombreux événements ont marqué cette année 2014 : expositions, concerts, café-philo, ciné-débat.

Pour la deuxième année consécutive les œuvres des artistes-patients des ateliers « Jean-Wier » « Antony » et « Chatenay-Malabry » de l'EPS Erasme ont été exposées à l'Hôtel de Ville pendant huit jours. L'exposition a été ouverte au grand public. Des œuvres de l'APEI (association d'amis et des parents d'enfants inadaptés) ont aussi été présentées.

Lors de cet événement, un après-midi a été organisé en présence des artistes autour de festivités : la projection du film *Les Passagers* réalisé par l'APEI, le concert de la chorale de l'EPS Erasme. Les auteurs-patients du Pôle 20 d'Erasme ont également présenté en soirée à la Bibliothèque une lecture de passages de l'œuvre « *Les errances de Don Quichotte* » qui a été publiée aux éditions Script en 2013.

Un café Philo animé par le Dr Lefebvre, médecin de l'Éducation Nationale et Thomas Lepoutre, philosophe à Erasme a été proposé aux lycéens de Lakanal sur le thème « Découragement et Ressources »

La projection du film « *Happiness Therapy* » au cinéma le Trianon suivie d'un débat en présence du Dr Pascale Marmey, Psychiatre, responsable du CMP de Chatenay-Malabry et de M. Popielski, Directeur des soins.



Lecture des « Errances de Don Quichotte » à la Bibliothèque de Sceaux

A SURESNES

Le Dr Cordier (Psychiatre, Responsable du Pôle 9) est intervenu sur le thème « Information et Santé Mentale » à la Médiathèque où étaient exposées également des œuvres des artistes patients de l'Atelier « Jean-Wier ».

A ANTONY

Le partenariat avec le Select s'est poursuivi et lors de ces semaines d'information en santé mentale, un débat animé par le Dr Gisèle Apter (Psychiatre, Responsable du Pôle7) a fait suite à la projection du film belge « À Ciel Ouvert ». Ce film présente un lieu hors du commun situé à la frontière franco-belge, qui prend en charge des enfants psychologiquement et socialement en difficulté.

Ces nombreuses actions ont permis des rencontres et échanges avec le public autour de la santé mentale en présence de professionnels de santé et d'artistes.

Les prochaines Semaines d'information sur la santé mentale auront lieu du 16 au 29 mars 2015 sur le thème: « ÊTRE ADOLESCENT AUJOURD'HUI »



Concert de la chorale du Pôle 20 de l'EPS Erasme à la Mairie de Sceaux

La prévention des Risques P c'est p

Quelques repères

Les Risques Psycho-Sociaux (RPS)

Non définis juridiquement, les risques psychosociaux (RPS) sont à l'interface entre les professionnels, leur situation de travail et les organisations de travail existantes et font partie intégrante des risques professionnels.

Ceux-ci, liés à l'activité professionnelle et aux conditions de travail, peuvent se traduire par une maladie ou un accident. Ils sont définis comme les risques pour la santé mentale, physique et sociale, générés par les conditions de travail et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental. L'actualité sociale ces dernières années a mis au premier plan les RPS dans certains grands groupes en soulignant la nécessité d'accompagner les équipes au changement, dans un environnement économique dont les repères s'effacent rapidement.

Le code du travail impose à l'employeur de prévenir ces risques afin d'assurer la sécurité des agents et de protéger leur santé, physique et mentale.

L'accord cadre du 22 octobre 2013 signé entre le ministère de la fonction publique et huit organisations syndicales des trois fonctions publiques et relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique impose à chaque employeur public de réaliser un diagnostic local en associant les instances, les agents, l'encadrement dans le cadre d'une démarche participative et de bâtir un plan local de prévention des RPS intégré au Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail d'ici 2015.



Signature de l'accord de méthode le 2 avril 2014

Quel projet mené à Erasme ?

Sans chercher à les exagérer ou à les nier, la prévention des Risques Psycho Sociaux est devenue un sujet de réflexion pour l'établissement. Elle nécessite une réflexion commune entre la Direction, l'encadrement, le service des Ressources Humaines, le CHSCT, la médecine du travail, les représentants du personnel et la communauté médicale.

C'est pourquoi les RPS doivent être objectivés, ce qui est peu aisé car un RPS détient une forte subjectivité et ne peut être matérialisé et quantifié à l'inverse d'un accident du travail par exemple.

Les RPS sont gérés au même titre que l'ensemble des risques professionnels.

Il est ainsi nécessaire de les évaluer, de planifier des mesures adaptées et de prioriser les actions susceptibles d'éviter les risques le plus tôt possible. À ce titre, ils seront une composante du Document Unique de Prévention des Risques Professionnels que doit élaborer chaque employeur et qui est mis à jour chaque année et présenté au CHSCT et le plan d'action pourra également être inséré au PAPRI Pact (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail)

Un travail imposant mené en concertation avec les instances et les partenaires sociaux

La méthodologie retenue à Erasme fait suite à un débat constructif associant les représentants du personnel, les représentants de la communauté médicale et la Direction.

Elle repose sur plusieurs axes :

→ tout d'abord sur l'appui d'un consultant pour réaliser un état des lieux et aider l'établissement à bâtir son plan d'action. Il paraissait important à tous qu'un tiers extérieur à l'établissement puisse aider l'hôpital, dans un souci d'objectivité et de neutralité.

→ le dossier est ensuite conduit en « mode projet » avec la création d'un comité pilotage composé à égalité de représentants du personnel d'une part et Direction, représentant des médecins, cadres, personnes ressources d'autre part. Cette configuration permet la représentation institutionnelle la plus large possible.

Psycho-Sociaux à Erasme :

parti !



Le groupe projet a pour mission de préparer les travaux et réunions du comité de pilotage.

Le groupe projet a notamment travaillé au printemps 2014 sur le cahier des charges pour retenir le consultant et a fait l'analyse des offres des sociétés qui ont déposé une proposition. Pour ce faire, il s'est appuyé d'avis extérieurs à l'hôpital comme un conseiller technique de la CRAMIF.

Neuf offres ont été déposées et c'est la société « Générale d'Innovation », qui dispose d'une expérience éprouvée sur le sujet des RPS qui a été sélectionnée après avoir été auditionnée fin juin par l'ensemble des membres du groupe projet.

Les instances qui ont validé cette démarche (CTE le 25 mars 2014, CHSCT en séance extraordinaire le 14 février 2014, Information en CME de mars 2014 et Conseil de Surveillance en mai 2014) sont depuis informées régulièrement de son état d'avancement.

Un accord de méthode a été signé entre la Direction, la Présidente de la CME et les représentants du personnel le 2 avril 2014. Il témoigne de l'engagement fort de chaque participant et de l'institution.

Le comité de pilotage, présidé par la Directrice de l'Établissement, est composé de :

- l'équipe de Direction
- huit représentants du personnel élus aux instances CTE et CHSCT
- un à deux représentant des médecins
- des représentants de l'encadrement : un cadre de santé/un représentant des cadres administratifs et techniques
- du médecin du travail,
- du préventeur,
- de l'Ingénieur qualité.

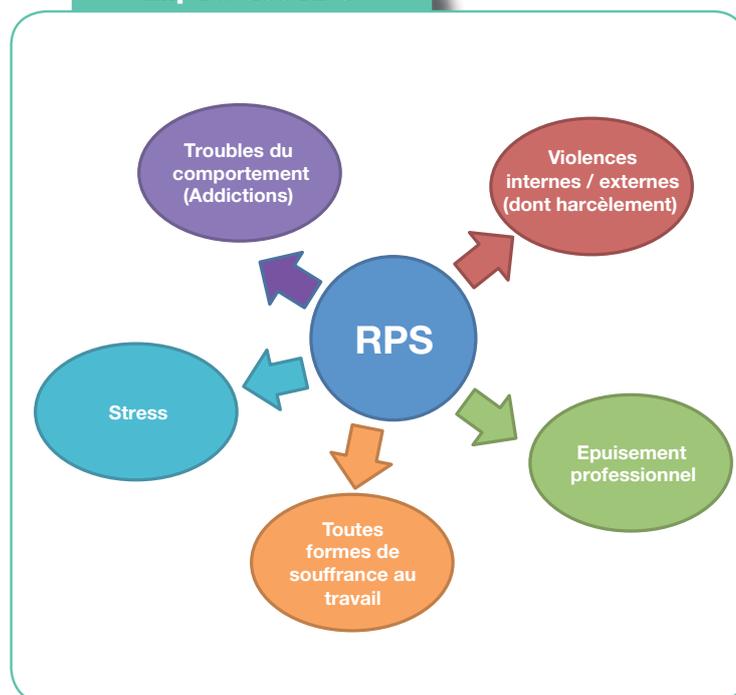
Il a pour mission de valider les grandes étapes du projet. Il s'est réuni trois fois depuis le début de l'année 2014.

Un groupe projet, qui découle du COPIL et également paritaire entre représentants du personnel et Direction, a été constitué.

Il est composé de :

- quatre représentants du personnel: Hélène Lopin jusqu'en juin dernier puis Yves Attali, Audrey Dellapina, Sylvie Lentz (secrétaire du CHSCT depuis juin dernier) et Chantal Aubry (secrétaire du CTE)
- trois représentants de la Direction : le Directeur des Services Économiques et Financiers en qualité de Président du CHSCT, le Directrice des Ressources Humaines, le Directeur des soins
- le préventeur.

Impact des RPS



Et maintenant ?

La mission a démarré en septembre 2014 et va se focaliser sur les mois à venir sur l'état des lieux et la cartographie avec une démarche largement participative.

Le calendrier prévisionnel validé par le comité de pilotage de septembre est le suivant :

2014	2014	2014	2015	2015	2016 et suivante
Septembre Rencontres institutionnelles avec le consultant	Octobre 2 Réunions d'information à destination de l'ensemble des professionnels (le vendredi 3 octobre à Antony et Lundi 6 octobre à Issy les Moulineaux, espace A. CHEDID) 2 tables rondes d'une dizaine de personnes associant des professionnels (le 17 octobre matin et après-midi) Rencontre du groupe projet le 20 octobre, afin de finaliser le questionnaire	Novembre- Mi décembre Envoi d'un questionnaire à tous les professionnels de l'hôpital	Janvier Remise de l'état des lieux par la Générale d'Innovation : présentation des résultats, définition de l'organisation d'entretiens qualitatifs	Mars Elaboration du plan d'action par le comité de pilotage	Mise en œuvre et Suivi du plan d'action par le comité de pilotage

La première phase d'état des lieux, associant l'ensemble du personnel, va durer quatre mois et va être élaborée à partir de quatre sources :

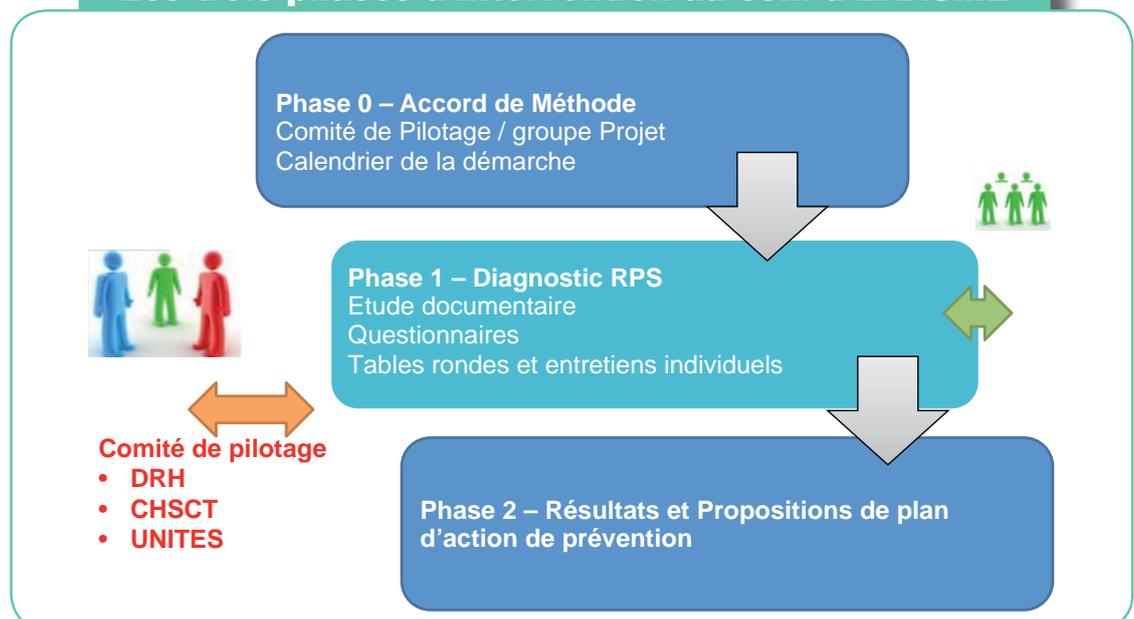
- 1 L'étude des données de l'établissement** figurant dans des documents officiels tels le bilan social, le rapport d'activité, les comptes rendus des instances (CHSCT, CTE, Conseil de Surveillance CME): absentéisme, accident du travail, enquête de satisfaction des personnels,
- 2 Des rencontres entre le consultant et les principaux acteurs institutionnels**: représentants du personnel, secrétaires du CTE et CHSCT, chefs de pôle, équipe de Direction, médecine du travail...
- 3 L'organisation de tables rondes** représentatives des catégories professionnelles et des lieux d'exercice professionnels. Les modalités de participation seront précisées prochainement.

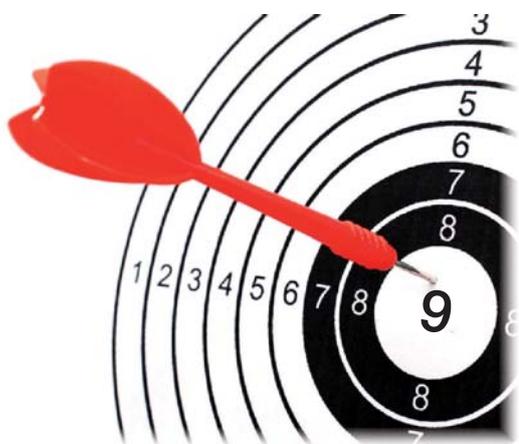
- 4 L'élaboration d'un questionnaire intégrant les remarques issues des tables rondes.** Ce questionnaire comprendra une soixantaine d'items. Travaillé en commun par les consultants et le groupe projet, il pourra être renseigné en 15 minutes. Par souci de confidentialité, ce questionnaire sera à envoyer à une société de traitement statistique pour traitement et analyse (*via* une enveloppe pré-timbrée). Ni la Direction, ni les consultants n'auront accès aux réponses. Pour avoir une vue la plus représentative et la plus fidèle de la réalité, il est important qu'un maximum de questionnaires soit renseignés. Un taux de réponse d'au moins 50% doit être atteint. Par avance, merci de votre participation.

Au final le diagnostic doit permettre d'établir une cartographie des RPS (par sites, par métiers, par unités...), préalable au plan d'action.

Nous en reparlerons au 1^{er} trimestre 2015. ■

Les trois phases d'intervention au sein d'ERASME





Neuf objectifs

pour le CPOM 2014-2018

Le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens): Qu'est-ce que c'est ?

Contrat pluriannuel établi entre l'établissement et l'Agence Régionale de Santé, le CPOM a pour objectifs de décliner la politique régionale de santé et de positionner chaque acteur dans l'offre de soins. Il permet d'identifier des projets de coopération sur les territoires. C'est également un cadre de référence pour le pilotage interne permettant d'évaluer et de suivre les actions mises en place.

À l'EPS Erasme

La démarche s'est articulée en trois phases :

- dans un premier temps, un autodiagnostic réalisé par l'établissement,
- un diagnostic réalisé par l'ARS,
- enfin, un temps d'échange pour une synthèse commune.

Neuf objectifs prioritaires ont ensuite été identifiés à l'issue d'un dialogue constructif avec l'ARS et d'un travail dense et riche réalisé en concertation avec les instances et la communauté hospitalière. Ils constituent le socle du CPOM et sont fixés pour les cinq années à venir.

Dans ce cadre, l'ARS a demandé à l'établissement d'élaborer une contribution pour la **RÉORGANISATION DE L'OFFRE DE SOINS** en santé mentale en psychiatrie adulte dans les HAUTS-DE-SEINE.

Huit autres objectifs prioritaires :

D'autres objectifs prioritaires ont fait l'objet de propositions dont la participation de l'EPS Erasme à une stratégie territoriale d'organisation de l'offre de soins extrahospitalière se traduisant par la réalisation d'un **schéma directeur immobilier**, notamment en pédo-psychiatrie.

L'EPS Erasme a également proposé de développer la **prise en charge des personnes âgées** souffrant de pathologies mentales en renforçant les soins de proximité pour cette population et en formalisant le maillage avec les autres acteurs de la filière.

L'établissement souhaite aussi consolider et améliorer la prise en charge sanitaire des patients souffrant de **troubles du spectre autistique**. Il s'engage à établir un état des lieux de son offre de soins, avec les trois pôles de pédopsychiatrie et à participer aux travaux que l'ARS va lancer en 2015 sur cette thématique.

Un autre de nos objectifs est l'amélioration de la prise en charge des **adolescents** en lien avec les autres acteurs du parcours. Un état des lieux des parcours adolescents dans les trois intersecteurs sera réalisé avec des propositions d'axes d'amélioration. Le projet médical sera actualisé.

L'EPS Erasme souhaite également maintenir l'offre de soins en **périnatalité** et s'inscrire dans l'amélioration du parcours avec les autres acteurs.

Trois autres objectifs figurent également dans le CPOM, la contribution à l'amélioration du parcours des patients par le **développement de dispositifs d'intégration dans la ville**; le développement d'une **culture sécurité** avec notamment l'élaboration d'une charte d'incitation au signalement des événements indésirables et le **développement du dossier patient informatisé (DOPI)**.

À chacun de ces objectifs sont liés des indicateurs de suivi qui permettront d'évaluer et suivre l'avancée de chaque projet.

ZOOM sur la contribution de l'EPS Erasme à DE SOINS EN SANTÉ MENTALE ADULTE

Erasm Mag a rencontré la Présidente de CME Madame le Dr Agnès Metton, afin de vous présenter la démarche adoptée et le projet qui a été présenté cet été à l'ARS.

Elle rappelle que la caractéristique du département des Hauts de Seine est la présence de secteurs de psychiatrie adulte dont les lieux d'hospitalisation sont situés en dehors du département :

- 3 secteurs situés à PGV qui pourraient peut-être être ramenés à 2,
- 4 secteurs à Moisselles,
- le secteur de la Garenne-Colombes est à Nanterre mais géré par MOISSELLES,
- 2 secteurs à Clermont de l'Oise (hors région).

Dans le cadre des négociations du CPOM, les représentants de l'ARS ont rappelé que la reconfiguration de l'offre de psychiatrie adulte était la priorité sur le département des Hauts de Seine.

L'ARS a souhaité que l'EPS Erasme participe à la nouvelle organisation de l'offre de soins en psychiatrie sur le département en étudiant la possibilité d'intégrer un ou deux secteurs supplémentaires à Erasme. Il a aussi été demandé de réfléchir non pas en termes de structures mais à partir des besoins des patients.

En interne, le travail a débuté par la réalisation d'un état des lieux de la situation et des services proposés à Erasme lors d'un premier séminaire de réflexion qui a eu lieu en mars. Il a réuni les chefs de pôle, cadres assistants de pôle, des médecins, des cadres et l'équipe de Direction afin d'élaborer les grands axes de notre réponse à la demande de l'ARS.

L'information a été transmise aux instances en mars : CTE du 25/03, CME du 27/03 et conseil de surveillance du 28/03 puis le projet leur a été présenté en mai et juin.

Ce séminaire a permis d'identifier les valeurs de l'EPS Erasme ainsi que les thématiques qui seront impactées par le projet. Des premières hypothèses d'organisation, base de l'étude architecturale et financière en ont été issues.

L'EPS ERASME a fondé son organisation des soins sur des principes de fonctionnement, des valeurs garants pour les professionnels d'une offre de soins de qualité. Plusieurs valeurs ont été identifiées :

- 1 l'équilibre entre la logique de secteur et l'intersectorialité,
- 2 la pluri-professionnalité,
- 3 la mobilité : aller au-devant pour répondre aux besoins de population des territoires,
- 4 l'organisation des soins dans une logique de parcours,
- 5 la place des activités, culturelles, sportives... dans l'organisation des prises en charge,
- 6 la nécessité d'un site d'hospitalisation permettant la déambulation des patients.

Plusieurs **hypothèses organisationnelles** ont émergé intégrant de nouvelles unités intersectorielles tout en garantissant le maintien de la base organisationnelle en secteur (une unité de psychiatrie générale (Psy G) par secteur) : unité « premier épisode » (pour les patients confrontés pour la première fois à la maladie), unité fermée (non retenue), 2^e UIA, développement du dispositif de réinsertion avec création d'une équipe mobile intersectorielle, développement des activités pré-ESAT type ateliers et association d'un projet relatif à l'hébergement

Le CPOM est une démarche importante car elle traduit une contractualisation entre l'établissement et l'ARS. Ce dialogue permet à ce stade d'identifier les objectifs stratégiques de l'établissement, le contrat englobe en effet l'ensemble des thématiques dans lesquelles notre hôpital inscrit ses projets pour l'avenir. Il sera le socle de discussions futures avec l'ARS en fonction des priorités régionales.

Ce fut aussi un moment dense et riche de réflexion partagée au sein de notre établissement, tant dans la phase d'autodiagnostic que lors de l'élaboration de notre contribution à la réorganisation de l'offre de psychiatrie adulte dans le département des Hauts de Seine.

La mobilisation de la communauté hospitalière a été importante, constructive et fructueuse. Je tiens à remercier tous ceux qui y ont participé, membres du directoire, équipe de direction, responsables médicaux et encadrement ainsi que les membres des instances (CME, CTE, Conseil de surveillance) et tout particulièrement le Dr A. Metton, Présidente de CME pour son engagement dans cette démarche.

Il ne s'agit bien sûr que d'une étape, et nous continuerons à porter ensemble les projets que nous avons élaborés pour consolider et développer une offre de soins de qualité.

Mme Nathalie Sanchez,
Directrice de l'EPS ERASME

e à la RÉORGANISATION DE L'OFFRE : DES HAUTS-DE-SEINE

en lien avec les partenaires médico-sociaux (MAS, résidence accueil)

Plusieurs **hypothèses capacitaires** ont été aussi émises sur la base de quatre ou cinq secteurs.

Dans le cas d'une organisation sur quatre secteurs (35/36 lits par secteurs), trois hypothèses ont été posées dont deux incluant comme options: une unité de Psy G supplémentaire + une unité d'hospitalisation « premier épisode » (15 lits) + une deuxième UIA de 16 lits avec une variante sur l'UIR avec 19 ou 26 lits. Dans l'hypothèse d'une réduction à 19 lits de la capacité de l'UIR une MAS serait créée sur le site de l'hôpital.

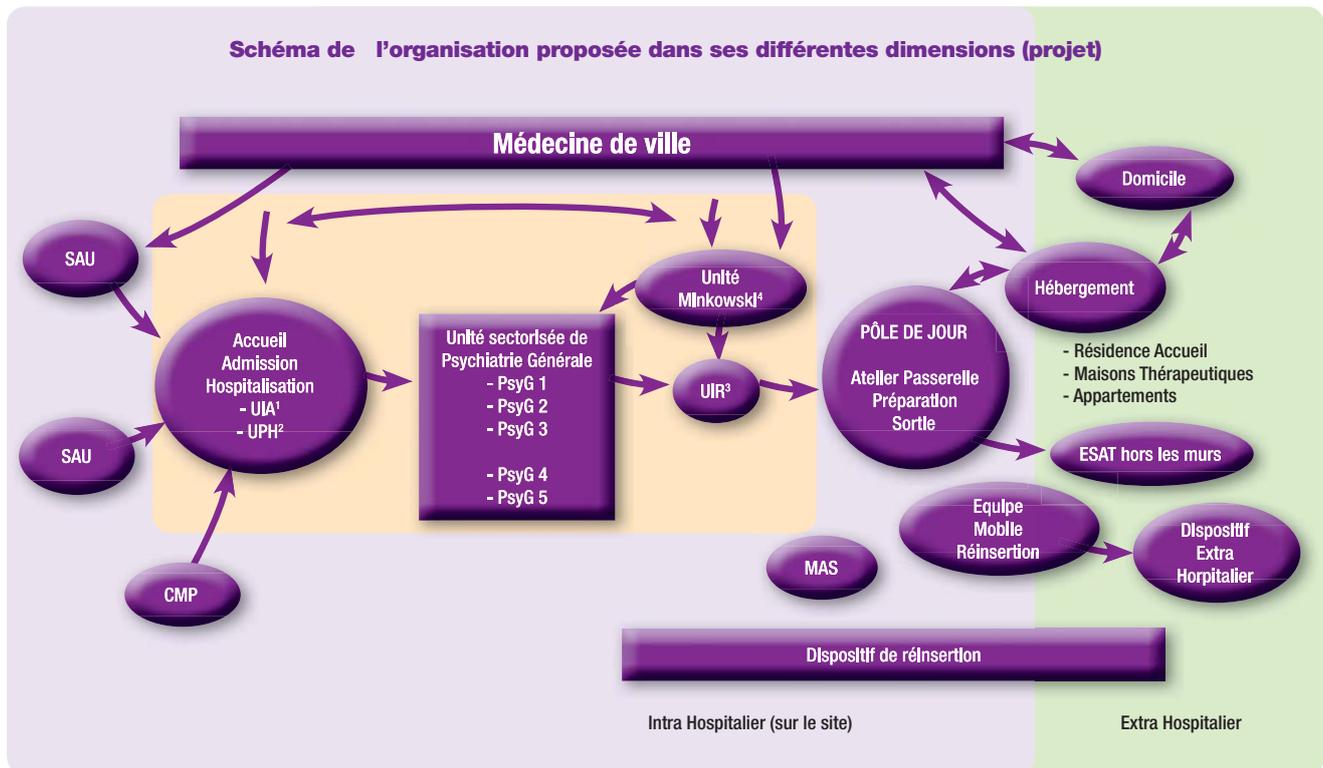
Dans l'hypothèse de quatre secteurs avec 33 lits par secteur, la répartition serait la suivante: une unité de Psy G supplémen-

taire, UIR à 26 lits et création d'un dispositif de réinsertion renforcé (Pôle de jour, équipe mobile, MAS résidence accueil, atelier passerelle pré-ESAT...)

Dans le cas d'une répartition sur cinq secteurs (32 lits par secteurs), deux unités de Psy G supplémentaires, une unité « premier épisode », un dispositif de réinsertion renforcé seraient créées. L'UIR accueillerait 26 lits.

Deux journées de présentation ont été proposées aux agents d'Erasmus pour leur exposer en détail ce projet majeur, ainsi que les autres thématiques du CPOM.

Le CPOM a été adopté à l'unanimité des instances de l'établissement.



¹ UIA : Unité Intersectorielle d'Admission
 ² UPH : Unité 1^{re} Hospitalisation
 ³ UIR : Unité Intersectorielle de Réinsertion
 ⁴ Unité Minkowski : Anxio-Dépressifs

Hospitalisation complète

Zoom sur Bagneux

Un nouveau CMP au Pôle 7

Depuis 2012 une réflexion était menée sur les CMP Enfants de Bagneux et de Châtillon (Pôle 7) autour de la question de la faible taille des équipes entraînant un potentiel thérapeutique insuffisant pour répondre à la demande de manière satisfaisante. Le processus s'est trouvé accéléré par la décision de la municipalité de Châtillon de rompre le bail de location.

Cette réflexion a conduit à un regroupement de ces deux équipes, visant essentiellement à potentialiser les moyens mis à disposition pour diversifier les modalités de prises en charge et permettre d'améliorer l'évaluation, le diagnostic et les modalités de soins pour les enfants, de la partie Nord du pôle 7.

Cette réflexion a intégré la problématique des délais d'attente supérieurs à 6-8 mois et le nombre de demandes en attente (environ une centaine).

Elle a conduit :

- à redéfinir géographiquement les territoires des centres de consultations, en tenant compte des besoins de la population en termes d'accessibilité, d'accueil et de potentiel thérapeutique.
 - à redéfinir clairement les missions de service public en donnant la priorité aux enfants les plus en difficultés que celles-ci soient sanitaires, et/ou associées à une grande précarité.
- Érasmus Mag a rencontré le Dr Valérie Garez, responsable du CMP et Anne-Marie Doret cadre de coordination du Pôle 7 pour leur poser quelques questions.



De gauche à droite: Anne-Marie Doret (cadre coordination Pôle 7), Dr Valérie Garez (Psychiatre, Responsable du CMP de Bagneux)



De gauche à droite sur la photo :
 Briancon Gaele, assistante sociale ; Mathieu Anes Brigitte, psychologue ;
 Peric Christine, orthophoniste ; Tuvache Agnes, psychologue ;
 Dr Garez Valérie médecin responsable ; Soares Sylvie, secrétaire ;
 Morisset François, psychomotricien ; Darnault Patricia,
 psychomotricienne ; Lanson Patricia, assistante sociale ; Dr Poget Marc ;
 Scouarnee Yoli, psychologue ; Doret Anne-Marie, assistante de Pôle.

Quels sont les avantages de ce regroupement en termes d'offre de soins pour les patients ?

À l'origine, il existait deux petites équipes en difficulté pour proposer des soins adaptés.

La réorganisation avec une seule équipe plus importante va permettre de proposer des réponses individuelles diversifiées : consultations pédopsychiatriques, consultation d'évaluation et d'orientation, consultations familiales, psychothérapies, prise en charge orthophonique et/ou psychomotrice, de développer des possibilités d'évaluations et/ou observations (bilans psychologiques, orthophonique, psychomoteur, social) et d'apporter des réponses plus spécifiques telles que la mise en place de groupes thérapeutiques pour toutes les tranches d'âge. Le travail de liaison avec les différents partenaires des communes concernées devrait également pouvoir se développer.

L'établissement a fait l'acquisition d'un espace d'environ 300 m² à Bagneux entièrement restauré permettant d'accueillir les enfants et leurs familles de trois communes : Bagneux, Châtillon et le haut de Fontenay-aux-Roses.

Cet espace répond aux exigences d'une consultation médico-psychologique aux normes en vigueur à savoir une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, il est desservi par les transports en commun. Sa situation géographique, bien que située sur la commune de Bagneux, est au confluent des trois communes qui seront desservies.

Comment les équipes se sont-elles organisées ?

Le regroupement des deux équipes maintient les moyens existants, il permet d'avoir une équipe pluridisciplinaire complète (14 professionnels) qui permettra de proposer des modalités de soins diversifiés et adaptés à la psychopathologie. Ce regroupement favorisera également la coordination avec les unités spécialisées du pôle (périnatalité et adolescence, ETJE) grâce à une organisation plus globale du parcours de soins.

Les deux équipes ont appris à se connaître pendant la phase de regroupement dans l'ancien CMP de Bagneux. Elles ont pu participer à l'élaboration du projet du nouveau Bagneux.

Nous tenions à remercier vivement les équipes techniques, administratives et informatiques, qui ont permis que l'installation dans ces nouveaux locaux s'effectue dans un esprit de solidarité et de convivialité, en assurant au mieux la continuité de soins ainsi que la Direction de l'établissement. ■

En pratique, que retenir ?

- L'ouverture est prévue pour le public le 02 septembre.
- Le centre de consultations Nord sera comme tous les CMP ouvert du lundi au vendredi, avec :
 - un accueil du secrétariat dans un premier temps de 9h à 17h
 - des consultations et prises en charges entre 8h30 et 19h30.
- Le numéro de téléphone n'a pas changé : 01 45 36 14 65
- L'adresse est la suivante : 12 rue des Monceaux à Bagneux
- La date d'inauguration sera communiquée prochainement.

RESULTATS IPAQSS-PSY 2014 :

des indicateurs HAS obligatoires et soumis à diffusion publique

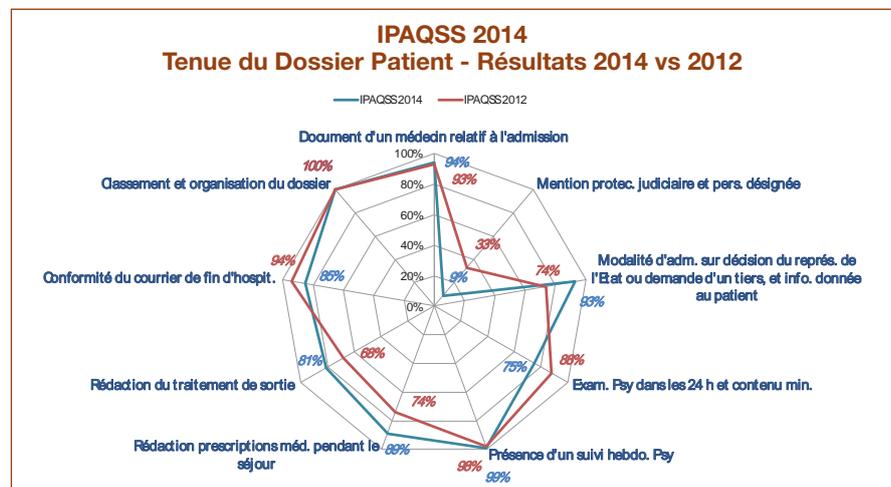
Le 1^{er} trimestre 2014 a vu la troisième campagne de recueil d'indicateurs pour l'amélioration de la qualité et de sécurité des soins dans les établissements ayant une activité en santé mentale pour adulte (IPAQSS-PSY). Ce recueil, rendu obligatoire par la Haute Autorité de Santé dans le cadre de la procédure de certification, porte sur trois indicateurs de qualité (indicateurs dits transversaux) concernant le dossier du patient :

- Tenue du dossier du patient,
- Délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation,
- Dépistage des troubles nutritionnels.

Bien connue de l'EPS ERASME grâce à notre participation au projet COMPAQ-HPST, l'analyse rétrospective des 80 dossiers patients, tirés au sort par le DIM (séjours de patients de plus de 18 ans hospitalisés l'année précédente), s'organise sur un jour donné. Des binômes pluri-professionnels soignants/médecins et secrétaires médicales de chacun des pôles adultes ont permis de réaliser le recueil et la saisie des données le jeudi 13 février dernier. A l'heure où 100 % des lits d'hospitalisation complète Adultes bénéficient depuis juin 2013 du Dossier patient informatisé (DOP), les résultats de l'EPS ERASME permettent de voir l'impact de son déploiement et les efforts restants à fournir en termes d'amélioration. Le tableau ci-dessous vous présente les résultats des deux précédents recueils, ainsi que les résultats régionaux et nationaux. Pour mémoire, l'objectif national est de 80 % de conformité pour chacun d'entre eux.

Libellé de l'indicateur	Valeur EPS ERASME 2012 (séjours 2011)	Valeur EPS ERASME 2014 (séjours 2013)	Valeur régionale 2014	Valeur nationale 2014	Positionnement par rapport à la moyenne nationale
Tenue du dossier patient (score sur 100)	81	80	80	79	●
Délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation (courrier de fin d'hospitalisation comprenant les éléments nécessaires à la coordination en aval et envoi dans un délai ≤ 8 J)	73 %	66 %	48 %	52 %	●
Dépistage des troubles nutritionnels (niveau 1 = notification du poids dans les 7 J suivant admission, et seconde notification du poids si séjours > 21 J ou justification de l'impossibilité de peser le patient notée)	91 %	68 %	80 %	76 %	●
Dépistage des troubles nutritionnels (niveau 2 = niveau 1 + calcul IMC dans les 7 jours suivants admission)	76 %	36 %	61 %	61 %	●

La tenue du dossier du patient est articulée autour de neuf indicateurs sous-jacents. Le graphique ci-joint présente les résultats comparatifs obtenus en 2012 et 2014.



Alors que le DOPI facilite le recueil des données dans le cadre d'IPAQSS et a permis de progresser sur certains items, plusieurs axes d'amélioration peuvent être identifiés portant notamment sur la traçabilité de :

- La mention de la protection judiciaire (personne de confiance, tuteur, curateur)
- Des antécédents somatiques
- Du délai d'envoi des comptes rendus de fin d'hospitalisation (qui doit être inférieur à 8 jours)
- Du nom et de l'adresse du médecin destinataire
- De la taille des patients, afin que soit calculé l'IMC
- De l'impossibilité de recueillir les éléments en cas de difficultés avec un patient.

Pour les comptes-rendus de fin d'hospitalisation, il ne manque parfois qu'un item pour que le compte-rendu soit conforme (continuité de la prise en charge, identité du médecin destinataire...).

À la fois outil de communication, d'information et de coordination entre les acteurs du soins et les patients, le dossier du patient, qu'il soit ou non informatisé, reste l'élément

de traçabilité des informations administratives, médicales, paramédicales actualisées au cours de la prise en charge des patients et tout au long de son parcours.

La tenue et le contenu du dossier patient participent à la qualité et à la sécurité de la prise en charge des patients et à la coordination des soins, pluri-professionnelle et multidisciplinaire. Les résultats de ces évaluations constituent autant d'outils d'évaluation utilisés aussi bien par les tutelles et les institutions, car intégrés comme objectifs du CPOM signés avec l'ARS ou utilisés dans le cadre des visites de certification de la HAS et disponibles auprès des usagers.

Car ne s'intéressant qu'aux hospitalisations complètes adultes et fort de l'expérience acquise ces dernières années, 2014 sera une année de développement interne d'un IPAQSS-Extra hospitalier Adultes et Infanto-juvéniles, indicateurs pouvant être utilisés demain par les pôles comme des outils de progrès au service des patients, de leur famille et de nos partenaires. ■

Marc Pruski, Ingénieur Qualité - Gestion des risques, EPS Erasme



Lancé le 28 novembre 2013, le site Scope-Santé permet « d'offrir au grand public une information fiable, actualisée, accessible, pédagogique afin que l'utilisateur soit acteur de sa démarche de soins et qu'il puisse faciliter les échanges avec un professionnel de santé. » Développé par la Haute Autorité de Santé, en partenariat avec le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé et en collaboration avec l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH), le site permet aux usagers de :

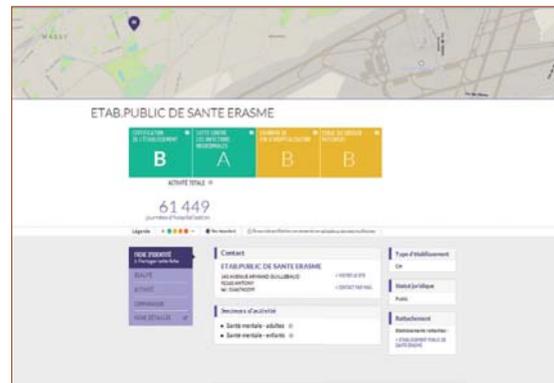
- S'informer sur la qualité et la sécurité des soins dans les hôpitaux et cliniques,
- D'être placé au cœur de la recherche d'information, leur permettant ainsi d'engager ou renforcer le dialogue avec les professionnels de santé concernant la structure de soins la plus adaptée, leur parcours de santé...
- De comparer les établissements entre eux.

Accessible sur le site <http://www.scopesante.fr>, Scope Santé rassemble une synthèse par établissement articulée selon trois onglets :

- 1 Une fiche d'identité de l'établissement, reprenant le type d'établissement, ses secteurs d'activité, les activités autorisées, les équipements disponibles et les contacts de l'établissement,
- 2 Les résultats d'indicateur qualité. Cette fiche qualité rassemble les données qualité et de sécurité des soins des dispositifs d'évaluation existants. Les résultats sont issus des rapports de certification, des scores obtenus au recueil IPAQSS, du score agrégé de lutte contre les infections nosocomiales.
- 3 Les données d'activité. Cette fiche présente les activités disponibles et sont présentées en comparaison avec les autres établissements du territoire (exemple : nombre de lits et places installés, nombre de journées en hospitalisation complète, DMS, nombre de venues en hospitalisation ambulatoire...)

La prochaine version du site est attendue pour novembre 2014 et fournira des données complémentaires en termes d'activités notamment. Dans l'attente, voici quelques extraits du site Scope Santé concernant l'EPS ERASME.

SOURCE: <http://www.scopesante.fr/#/etablissements/920804465/etabpublic-de-sante-erasme-antony/#fiche-identite>



Ça se passe ce trimestre.
Date unique ou événement régulier.
À noter dans votre agenda.

Demandez le programme !

AGENDA

Concerts Tournesol

- 14 octobre à 16h : concert de musique irlandaise UH Ados
- Fin novembre - début décembre : concert de musique baroque Salle Polyvalente

Dates à retenir

- 14 octobre au 20 octobre : Semaine du goût
- 03 novembre : 2nd Séminaire V2014
- 24 au 28 novembre : Semaine Sécurité des Patients sur le thème « Ensemble, engageons-nous pour des soins continus entre la ville et l'hôpital »
- Début décembre : Petits déjeuners culturels
- 04 décembre : Elections syndicales
- 05 décembre : Journée nouveaux arrivants

Les activités traditionnelles à Erasme :

- La cafétéria du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h à 16h30, le week-end de 13h15 à 16h30
- La bibliothèque du lundi au mercredi de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 13h30 à 15h30
- Les débats d'Erasme dont les thèmes sont communiqués quinze jours à l'avance
- Cinérasme
- Les activités sportives
- Café philo, tous les jeudis de 14h à 16h. Thomas Lepoutre anime à la cafétéria un atelier de philosophie dédié aux patients. Le thème est inspiré de l'humeur du jour.

*“C’est bien la pire folie que de vouloir être sage
dans un monde de fous.”*

Citation d'Erasmus ; Éloge de la folie (1509)



Le billet d'Erasme

Octobre 2014

